



EUROPE

Agence européenne pour  
l'environnement



Document d'information 02/2002  
Copenhague et Bruxelles, 15 avril 2002

## Principaux risques pour les enfants liés à l'environnement

### Asthme

Au cours des dernières décennies, l'asthme et les allergies sont devenues de plus en plus fréquentes dans la Région européenne de l'OMS ; en certains endroits, près d'un enfant sur trois souffre de symptômes asthmatiques. En Europe occidentale, le taux de prévalence est plus de dix fois supérieur à celui relevé en Europe orientale. En 1995/1996, dans le cadre de l'étude internationale de l'asthme et des allergies infantiles, on a noté chez les enfants de 13-14 ans une prévalence annuelle de symptômes auto-notifiés d'asthme allant de 32,2% au Royaume-Uni à 2,6% en Albanie. On peut donc penser qu'un mode de vie dit occidental est lié à des facteurs déterminant l'apparition de maladies allergiques chez l'enfant.

La fumée de tabac ambiante et la pollution de l'air sont les principaux facteurs de troubles respiratoires, en particulier au début de la vie, et risquent d'aggraver l'asthme. Une étude de l'OMS sur la pollution de l'air dans huit grandes villes italiennes, publiée en juin 2000, fait état de 30 000 crises d'asthme par an chez les enfants de moins de 15 ans. Les enfants qui vivent à proximité de routes à forte circulation risquent deux fois plus de souffrir de problèmes respiratoires que ceux qui vivent à proximité de rues moins fréquentées. Également exposés à d'importants niveaux sonores, ces enfants présentent des troubles de l'apprentissage de la lecture, de l'attention et de l'aptitude à résoudre les problèmes. En outre, la fumée de tabac ambiante et le tabagisme maternel pendant la grossesse accroissent le risque de faible poids de l'enfant à la naissance, de mort subite du nourrisson, d'infections respiratoires, de troubles de l'oreille moyenne et d'altération de la fonction pulmonaire.

### Traumatismes

Les traumatismes tuent 3 à 4 enfants sur 10 âgés de 1 à 14 ans qui meurent dans la Région européenne, mais la mortalité imputable à cette cause varie considérablement entre les parties orientale et occidentale de l'Europe. Dominée par les noyades, les empoisonnements, les incendies et les chutes, la mortalité est particulièrement élevée dans les nouveaux États indépendants : parfois plus de huit fois les taux observés en Europe occidentale.

Les accidents de la circulation sont l'une des principales causes de traumatisme dans l'Europe du nord-ouest : un décès sur trois liés à des accidents de la circulation concerne un individu âgé de moins de 25 ans. Chaque année, quelque 9000 enfants et jeunes de moins de 19 ans meurent dans des accidents de la circulation et 35 5000 sont blessés. Ces chiffres représentent environ 10% des décès et 15% des traumatismes dus aux accidents de la circulation. Ces traumatismes entraînent parfois une invalidité permanente.

### **Troubles du développement neurologique**

Très tôt dans la vie, le système nerveux en développement est particulièrement vulnérable aux dommages causés par l'exposition à certains contaminants tels que le plomb, le méthylmercure et les diphényles polychlorés. D'après des estimations faites en 1986 par l'Environmental Protection Agency des États-Unis, un enfant peut absorber jusqu'à 50% du plomb présent dans les aliments, tandis qu'un adulte n'en absorbe qu'environ 10%. L'exposition à ces substances a été liée à des altérations du développement prenant la forme de troubles physiques, cognitifs, sensoriels et phoniques, notamment des troubles de l'apprentissage et un retard mental. La prévalence atteint parfois 10% dans certaines populations. Lorsqu'ils interviennent tôt dans la vie, ces troubles du développement peuvent avoir des séquelles permanentes et compromettre définitivement la qualité de vie et les chances de réussite d'un individu.

### **Cancer**

Les cancers infantiles sont rares et peuvent avoir des conséquences fatales : dans les pays européens, on estime qu'un enfant sur 500 fait l'objet d'un diagnostic de cancer avant l'âge de 15 ans. Bien que le rôle de l'exposition à l'environnement dans les cancers infantiles soit limité, les enfants sont plus enclins à des événements biologiques potentiellement liés au développement d'un cancer (carcinogénèse à stades multiples), l'exposition à des substances cancérigènes pendant l'enfance pouvant entraîner un cancer à un stade ultérieur de la vie, comme c'est le cas avec l'exposition excessive aux rayonnements ultraviolets, qui provoquent l'apparition de mélanomes.

### **Maladies d'origine alimentaire et hydrique**

Les enfants de moins de 10 ans sont extrêmement vulnérables aux maladies d'origine alimentaire et hydrique. Une exposition à des résidus de pesticides et de substances chimiques potentiellement présents dans l'environnement, les aliments et l'eau peut avoir pour conséquences des troubles immunologiques, des perturbations du système endocrinien, des troubles neurotoxiques et des cancers.

Les données du système de surveillance de l'OMS montrent que, dans la Région européenne de l'OMS, 36% des maladies d'origine alimentaire et hydrique sont contractées dans les foyers privés, tandis que les jardins d'enfants et les cantines scolaires représentent environ 6%. Dans certains pays d'Europe orientale, ce dernier chiffre est bien plus élevé, atteignant 74,2% entre 1994 et 1998.

### **La réponse politique**

Établir un lien de cause à effet entre des facteurs environnementaux et des problèmes de santé comporte souvent un certain degré d'incertitude scientifique. Divers instruments internationaux recommandent d'appliquer le principe de précaution lorsqu'on traite de nouvelles substances pour lesquelles on ne dispose pas de données suffisamment rigoureuses pour permettre des interventions fondées sur les faits et lorsqu'il existe un risque de dommage grave et irréversible. Comme cela a été dit à la Troisième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé en 1999, ce principe de précaution, parallèlement à la prévention de toute exposition, devrait se traduire en politiques relatives à l'environnement et à la santé visant les vulnérabilités particulières des enfants.

Il est urgent d'évaluer et de réduire l'exposition des enfants aux risques liés à l'environnement, et ce de la conception à l'adolescence, en tenant compte de leur sensibilité particulière et de leurs types d'activité. Les enfants et les nourrissons ne peuvent simplement pas être considérés comme de petits adultes. Il faut donc élaborer des politiques spécifiques protégeant le fœtus et l'enfant contre les nuisances, et promouvoir des environnements favorables à leur santé. « Les responsables politiques et les chercheurs doivent se pencher en priorité sur la vulnérabilité particulière des enfants : il importe d'associer les collectivités concernées et les autres acteurs à cette évaluation

pour garantir une prise de décision participative », souligne Roberto Bertolini, directeur de la Division du soutien technique au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. « Une gestion satisfaisante des risques passe par l'adoption d'une méthode rationnelle, y compris une estimation des données scientifiques disponibles et une analyse coûts-avantages complète des différentes possibilités d'action ».

Plusieurs organisations internationales, dont l'OMS et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), œuvrent en ce sens. Il faudra créer un système de surveillance et de notification couvrant l'ensemble de la Région européenne et fondé sur des indicateurs clés applicables à tous les pays. Ces indicateurs clés devront servir à évaluer l'incidence des politiques de l'environnement sur la santé des enfants, et l'amélioration de leur santé devra être l'une des mesures de l'efficacité des politiques mises en œuvre. La Quatrième Conférence de l'OMS sur l'environnement et la santé, qui se tiendra à Budapest en 2004, portera sur la santé des enfants et des futures générations dans le cadre plus large du développement durable : elle marquera une nouvelle étape de l'action menée actuellement et illustrée par la monographie intitulée *La santé des enfants et l'environnement : examen des données scientifiques*, publiée par l'OMS et l'AEE. Les chercheurs travaillant dans ce domaine sont invités à contribuer, par leurs commentaires et suggestions, à la discussion engagée sur cette monographie afin de l'actualiser périodiquement et de parvenir à un large consensus.

La santé est un droit fondamental de l'individu ; l'équité et la solidarité, la participation et la responsabilité, le droit de savoir, le développement durable et le principe de précaution sont les valeurs et principes fondamentaux qui devraient guider l'amélioration de l'information et du soutien mis en place pour créer des environnements favorables à la santé de nos enfants.

---

**Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :**

**INFORMATIONS TECHNIQUES**

Dr Ondine von Ehrenstein  
Santé des enfants et environnement  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Division opérationnelle de Rome  
Via Francesco Crispi, 10  
I-00187 Rome (Italie)  
Tél. : +39 06 4877549, fax : +39 06 4877599  
Mél. : ove@who.it

**INFORMATIONS DESTINÉES À LA PRESSE**

Mme Cristiana Salvi  
Impact sanitaire des politiques relatives à l'environnement  
et au développement  
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS  
Division opérationnelle de Rome  
Via Francesco Crispi  
10 I-00187 Rome (Italie)  
Tél. : +39 06 4877543, portable : +39 388 6098878  
Fax : +39 06 4877599, Mél. : csa@who.it

M. Tony Carritt  
Relations presse et communication  
Agence européenne pour l'environnement  
Kongens Nytorv 6  
DK-1050 Copenhague K, Danemark  
Tél. : +45 3336 7147, portable : +45 2368 3669  
Fax : +45 3336 7198, Mél. : Tony.Carritt@eea.eu.int

Mme Vivienne Taylor Gee  
Environnement et santé, Coordination et partenariat  
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe  
Scherfigsvej 8  
DK-2100 Copenhague, Danemark  
Tél. : +45 3917 1343, Fax : +45 3917 1880  
Mél. : vge@who.dk

INFORMATIONS DESTINÉES À LA PRESSE (suite)

Les communiqués de presse de l'OMS et de l'AEE peuvent  
être consultés sur leurs sites Web respectifs  
(<http://www.euro.who.int> et <http://www.eea.eu.int>).